

Arrondissement :

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat

Lors des débats, une soixantaine de personnes étaient présentes dont un élève, des parents, des agents, des enseignants, des personnels de santé et sociaux et des personnels de direction.. Chacun des débats a duré en moyenne 3 heures 30. Mme Wolfs, conseillère municipale de la ville de Pau, a accepté la fonction d'animatrice.

Avant même l'ouverture des discussions, certains professeurs font remarquer que ces débats manquent d'objectivité. La réforme de l'éducation nationale est-elle déjà programmée ? Le débat ne vient-il pas accorder de la crédibilité à la future réforme ?

Les règles préliminaires à la répartition de la parole ayant été fixées, les débats ont pu commencer. Ils ont été l'occasion d'échanges fructueux entre les différents acteurs.

Pour susciter des interrogations sur les questions choisies, le ministère propose une série de statistiques que nous avons commentée.

Remarques préliminaires de l'assemblée :

Il semblerait que les chiffres présentés dans la brochure sont là pour montrer le grand coût de l'éducation nationale.

Certains graphiques présentent des statistiques dans lesquelles le personnel enseignant ne semble pas se reconnaître (nombre d'élèves par classe...).

Même si on ne peut contredire les données qui ont forcément un bien-fondé, il semble tout de même qu'il manque des informations afin que les graphiques puissent être interprétés sans équivoque (mode de calcul par exemple).

Nombre d'élèves

L'astérisque de la dépense pour l'éducation ne renvoie à aucune explication.

Le fait que ce tableau inclut la population universitaire et représente ainsi une globalité, dérange son interprétation. On remarque que les lycées professionnels accueillent deux fois plus d'élèves que les centres d'apprentis. L'écart entre la dépense et le budget n'est pas clairement expliqué.

Evolution de la dépense

Nous remarquons qu'il y a une forte croissance des dépenses.

Dépenses d'éducation (formation initiale) par rapport au PIB

Ce tableau présente les dépenses que les pays consentent à consacrer à l'enseignement.

La différence entre formation initiale et formation continue n'est pas uniforme pour tous les pays. Par exemple, l'Allemagne dépense moins grâce à l'apprentissage, cela fausse l'interprétation.

La France est l'un des pays qui fait le plus d'efforts en matière d'éducation.

Un enseignant fait remarquer que l'on analyse les pourcentages par rapport aux PIB, alors que ces chiffres ne sont pas donnés. C'est une comparaison absolue et non relative. *Exemple* : est-il raisonnable de comparer le budget de l'éducation nationale d'un petit pays comme l'Irlande à celui des Etats-Unis ?

Le premier degré

Il y a une baisse de la scolarisation des enfants de 2 ans. Une raison évoquée par l'assemblée est l'absence d'établissements pour les accueillir.

La scolarisation des enfants de 2 ans est-elle un droit ou une obligation ? La crèche n'est-elle pas une meilleure solution ? L'assistance fait remarquer qu'il n'y a pas de crèches partout, notamment dans les milieux ruraux, et que l'école maternelle permet une scolarité plus réussie par la suite grâce à une meilleure socialisation.

L'augmentation du taux d'activité des femmes influence certainement les courbes.

Le second degré

Le nombre moyen d'élèves par classe a fortement augmenté à partir de 1995 pour l'enseignement général et technologique alors que dans l'enseignement professionnel, les chiffres sont en baisse.

On peut peut-être expliquer cette baisse par un transfert des effectifs vers les centres d'apprentissage.

On peut s'interroger sur le devenir de l'enseignement professionnel.

Des parents font remarquer que la voie professionnelle n'est pas suffisamment proposée lors des orientations en fin de troisième, qu'il ne faut pas associer « lycée professionnel » avec « échec ». Il semble que la voie professionnelle est dévalorisante, cataloguante pour les élèves. Nous constatons tous que les élèves de lycée professionnel s'en sortent mieux qu'en seconde générale.

Nombre d'élèves par enseignant

Il semble que le nombre d'élèves par enseignant est faible et laisse perplexe une partie de l'assemblée.

Il faut prendre en compte les projets pluridisciplinaires à caractère professionnel, le nombre croissant d'options et autres qui font chuter le nombre d'élèves par classe. La diversité pédagogique est intéressante mais les programmes sont toujours les mêmes sur un volume horaire identique.

Un enseignant fait remarquer que ce tableau semble manquer de signification. Il n'y a pas d'élément de comparaison par rapport à la réussite : Il manque l'indication du nombre d'élèves par année.

Evolution du taux d'accès au niveau IV

Le taux d'accès au niveau IV stagne sans que personne n'en trouve la raison. On remarque que maintenant, les élèves choisissent plutôt les baccalauréats technologiques et professionnels au détriment des baccalauréats généraux.

Part de la population sans diplôme du second cycle du secondaire

Il est intéressant de comparer ce graphique aux dépenses d'éducation par rapport au PIB. La majorité des pays qui investit peu dans l'enseignement a une part de la population qui sort du système scolaire sans qualification très importante. Il paraît donc intéressant d'investir dans l'éducation.

On fait également noter que les diplômes du cycle secondaire ne sont pas tous les mêmes suivant les pays.

Proportion de jeunes sortant sans qualification de 1965 à 2001

On considère qu'un jeune possède une qualification à partir du moment où il possède un diplôme de niveau V.

Le système éducatif n'est pas en situation d'échec, il donne une qualification à beaucoup de jeunes. Toutefois, l'augmentation des moyens ne semble pas avoir fait baisser le taux d'illétrisme.

La réflexion s'achève par le constat que les données présentées sont incomplètes et difficilement exploitables.

18. Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

- Quelle école pour demain ?
- Quels moyens veut-on lui donner ?
- Qui doit gérer ?
- Quelles améliorations ?

Cette première question a permis d'aborder immédiatement et de manière très vive la question de la décentralisation. Après avoir défini les termes décentralisation, déconcentration, l'assemblée s'interroge sur la plus-value d'une nouvelle répartition des rôles.

La décentralisation en termes de moyens de fonctionnement permettrait un meilleur équipement des établissements scolaires : il est plus facile de négocier directement avec la région. Un bémol cependant : chaque région garantirait-elle de la même façon l'égalité des moyens ? Ne court-on pas le risque de donner naissance à une rivalité entre régions ? Qui garantira le partage des moyens ?

Les avis divergent pour la gestion des personnels (enseignants et non-enseignants).

Certains la voudraient plus proche des besoins (mutations, recrutement de personnels non titulaires), alors que d'autres pensent qu'elle devrait rester entre les mains de l'Etat.

Un agent signale déjà la perte de certaines de leurs attributions (réparations diverses) qui sont confiées à des entreprises privées.

Le problème de la privatisation est posé. Même si le sujet n'est pas programmé lors du débat national, il demeure d'actualité et suscite bien des inquiétudes.

L'assemblée conclut la question en affirmant :

La déconcentration des moyens est envisageable du moment qu'elle permet de répondre efficacement aux besoins matériels des établissements et à condition d'être équitable.

Par contre, l'Etat doit conserver : le maintien des programmes et des diplômes nationaux, l'attribution de certaines aides aux élèves et la gestion de tous les personnels.

07. Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Nous nous interrogeons sur la mission de l'école. Former à l'emploi ? Former à la vie professionnelle ? Former à la vie citoyenne ? Apprendre à penser ?

L'école est-elle adaptée à ces missions ? La formation professionnelle est-elle adaptée au monde professionnel ?

Il faudrait s'adapter encore plus au monde du travail mais le rôle de l'école n'est pas de coller à la demande des entreprises. Il faut donner à l'élève une grande polyvalence afin qu'il puisse s'adapter à l'emploi. Il faut lutter contre la spécialisation qui mène vers des impasses.

Il faut aussi revoir le contenu des programmes beaucoup trop lourd et remettre en place le goût de la découverte mais il ne faut pas oublier que les programmes et les diplômes sont les garants d'une certaine homogénéité des formations en France.

Cependant le cadre de la question est beaucoup plus vaste et constitue un véritable problème de société. En effet, l'organisation de la voie professionnelle passe d'abord par la reconnaissance des métiers manuels par la société. L'assemblée cherche des solutions et est unanime sur le fait qu'un changement de mentalité est nécessaire. Comment revaloriser ces métiers manuels et les rendre plus attractifs aux yeux des élèves ? Aucune solution concrète n'est véritablement trouvée. Des idées émergent : favoriser la qualité en augmentant les rémunérations, redorer le blason de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises.

Cette revalorisation passerait pour l'éducation nationale :

- par la création de sections plus nombreuses, mieux adaptées à la demande,
- par une révision plus régulière des référentiels,
- par une mise en avant plus prononcée des filières professionnelles de la part des conseillers d'orientation,
- par une amélioration de la diffusion de l'information en amont au collège – point soulevé par les parents d'élèves – Ne faudrait-il pas favoriser la transmission de l'information par les anciens élèves de lycée professionnel ?
- par la mise en relation régulière (rythme à définir) des professeurs des lycées professionnels avec les entreprises et avec leurs collègues de collèges.

Le lycée professionnel donne des ouvertures inexistantes auparavant. Il permet à des élèves de se découvrir des facultés inconnues jusqu'alors et de s'orienter ensuite vers des filières auxquelles ils ne pensaient pas : d'où l'importance des passerelles de type 1^{ère} d'adaptation qu'il faut préserver.

L'assemblée conclut la question en affirmant :

Un changement de mentalité est nécessaire à l'évolution de l'école. Il faut casser les barrières métiers manuels / métiers intellectuels, école / entreprise, enseignement général / enseignement professionnel, redonner certaines valeurs au travail, à l'initiative, et un sens aux formations.

15. Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Beaucoup de points sont soulevés et l'assemblée est unanime sur le fait que cette question dépasse largement le cadre de l'école et concerne l'ensemble de la société. Même si tout le monde se sent concerné, un sentiment d'impuissance domine.

L'assemblée pense qu'une redéfinition et une clarification des rôles devraient être faites : quelle doit être la place de la répression (Etat) ?, quelles sont les responsabilités des parents ? et quel rôle doivent jouer les enseignants ?

Le rôle de l'Etat :

L'Etat doit redonner du sens à l'Autorité en rappelant les droits et les devoirs de chacun. La répression reste une solution extrême (nécessaire par moment) mais l'éducation est à privilégier. Cependant, l'Etat doit veiller à ce que l'enseignant retrouve sa crédibilité, peut-être par le biais d'une autorité plus accrue.

Les responsabilités des parents :

Chaque famille doit être sensibilisée très tôt à la scolarité de son enfant car c'est avant tout, elle, qui est responsable. L'éventail des dispositions prévues doit être appliqué (exemple : retrait des allocations familiales en cas d'absentéisme prolongé et injustifié en dernier recours). L'accent doit être mis sur les relations entre les parents et les professeurs afin de faire naître une réelle coopération fondée sur la confiance.

Le rôle des enseignants :

Ils doivent redonner du sens aux valeurs de la citoyenneté, au respect ; jouer le rôle d'un éducateur. Dans ce cas, ne faudrait-il pas institutionnaliser cette tâche et l'inclure dans la formation de tout enseignant ? Les professeurs n'ont actuellement pas les moyens temporels et matériels d'assurer enseignement et éducation. Pourtant, des solutions sont trouvées sur la base du volontariat dans notre établissement : prise en charge d'élèves exclus de cours par une structure de relais (permanence assurée par des enseignants à tour de rôle).

Une autre idée émane de l'assemblée face aux difficultés de gestion des élèves : pourquoi ne pas créer une nouvelle discipline pour aider nos élèves à élever leurs futurs enfants et ainsi mieux comprendre les difficultés de l'adolescence ?

Il apparaît nécessaire également d'aménager des plages horaires pour permettre aux enseignants de se rencontrer et d'analyser leurs pratiques.

La présence d'agents de service dans l'assemblée a permis de dégager une autre idée : remplacer l'heure de retenue traditionnelle par une séquence d'observation du travail réalisé par les agents. Cette mesure contribuerait à redonner du sens au travail manuel et à son respect.

L'assemblée conclut la question en affirmant :

Lorsque l'on voit tous les paramètres à prendre en compte pour une éducation réussie, il faudrait réunir tous les ingrédients simultanément (parents, enseignants, agents, personnel d'encadrement et de direction et toute autorité extérieure). Il convient donc de parler tous d'une même voix et de suivre les mêmes principes.

Trois priorités pour l'Ecole

1. La déconcentration des moyens financiers et matériels présente un certain intérêt à condition :

- qu'elle garantisse une égalité entre les régions,
- que les économies réalisées par une meilleure gestion soient réinvesties directement pour améliorer le fonctionnement de l'école.

Qui, en cas de déconcentration, garantira une école basée sur l'égalité des chances ?

2. La reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle passent par un profond bouleversement des mentalités au sein de la société. L'image du lycée professionnel est négative dans les esprits alors que celui-ci a largement fait ses preuves (baisse du nombre de jeunes sans qualification, remotivation de jeunes en difficultés scolaire, création du baccalauréat professionnel, innovations pédagogiques transmises au lycée d'enseignement général).

Avant de réfléchir au bouleversement d'un système éducatif professionnel qui a déjà fait ses preuves, ne devrait-on pas penser à la meilleure façon de modifier les mentalités ?

3. L'assemblée s'accorde à dire qu'il faut renforcer l'Autorité de l'Etat et de l'Ecole sans oublier sa mission éducative. La solution ne passe pas que par la répression mais également par l'éducation à la citoyenneté dans l'apprentissage des règles de vie.

Le panel des sanctions existe, ne faudrait-il pas l'adapter et surtout ne pas hésiter à l'appliquer de façon à redonner son sens à l'autorité ? Pour cela, comment instaurer un climat de confiance entre adolescents et adultes ?